

L'ÉTUDE DE LA DEMANDE DES BIENS DE CONSOMMATION EN ÉCONOMIE PLANIFIÉE

par

Claude LEBEDEL

INTRODUCTION

DÉFINITION ET LIMITES DU SUJET

Les problèmes relatifs à la consommation et au commerce intérieur dans les pays socialistes ont jusqu'à présent peu retenu l'attention des techniciens et des chercheurs des pays occidentaux ⁽¹⁾. Les causes d'une telle attitude sont nombreuses et variées : difficultés linguistiques pour aborder directement les documents très abondants publiés dans chacun de ces pays, difficultés pour pénétrer ces mécanismes de l'intérieur, avec les concepts qui sont propres au système dans lequel ils se déroulent et enfin sentiment de certains auteurs que l'étude de ces pays ne présenterait pas un réel intérêt compte tenu de la pénurie qui y régnerait.

Ces différents obstacles sont loin d'être négligeables mais il ne faut pas les surestimer. Ainsi, en ce qui concerne le problème de la documentation on peut dire que la connaissance du polonais, du hongrois ou du tchèque, si utile qu'elle soit, n'est plus indispensable dans la mesure où l'allemand, langue véhiculaire en quelque sorte, nous permet maintenant d'aborder et d'exploiter la très riche documentation publiée en République démocratique allemande, soit sous forme de travaux originaux, soit sous celle de traduction d'études publiées dans d'autres pays socialistes ⁽²⁾.

D'autre part, si effectivement l'étude de la demande n'a pas de sens pour une économie de pénurie, il faut constater qu'à l'heure actuelle les travaux et les publications se multiplient dans les différents pays d'Europe centrale et orientale, tant pour déterminer les règles méthodologiques à suivre dans l'étude de la demande que pour dégager d'ores et déjà un certain nombre de résultats.

(1) Ainsi le récent rapport présenté au Conseil Économique et Social par M. LAGUIONIE, le 7 mai 1963, sur « L'étude des statistiques de la consommation » ne fait pour ainsi dire pas mention, dans sa partie consacrée à l'étranger, des travaux effectués dans les pays de l'Est.

(2) Voir la bibliographie en annexe.

Il nous a donc paru intéressant de faire le point en quelque sorte en la matière. Nous en tenant étroitement au sujet tel qu'il est exprimé dans le titre de cette étude, nous avons donc délibérément laissé de côté tout ce qui concerne l'évolution de la structure de la consommation (sauf évidemment dans la mesure où nous recourons à des exemples) et l'organisation du commerce intérieur (1).

Cependant il ne nous a pas paru possible de faire complètement abstraction du **cadre dans lequel s'insère cette étude de la demande en économie planifiée**, car sa connaissance permet de mieux comprendre quels sont les **instruments utilisés**, et les **résultats** qu'ils ont déjà permis d'obtenir.

N. B. — La présente étude a été rédigée dans le cadre du C.R.E.D.I.M.O. (Centre de Recherches sur la Distribution et les Modes de Vie, 11 bis, rue Vauquelin, Paris, 5^e) animé par M. le P^r Piattier et M. Claude Quin.

S O M M A I R E

PREMIÈRE PARTIE. — Le cadre dans lequel s'insère cette étude de la demande.....	33
A. — Le rôle de la consommation en économie planifiée	33
B. — La balance des ressources monétaires de la population ...	34
C. — La balance du fonds de marchandises	37
DEUXIÈME PARTIE. — Les méthodes d'enquête.....	43
A. — L'étude des revenus familiaux	43
1) Choix de l'échantillon	43
2) Nature du questionnaire	46
3) Analyse des données.....	47
B. — L'étude de la consommation familiale.....	49
C. — Les enquêtes particulières auprès des consommateurs (quelques exemples pris en Hongrie, Roumanie, Allemagne orientale, Union soviétique et Tchécoslovaquie)	54
TROISIÈME PARTIE. — Présentation de quelques résultats....	57
A. — La structure des budgets et la première loi d'Engel.....	57
B. — La forme des courbes d'Engel.....	59
1) Quelques exemples d'ajustement	59
2) Les élasticités-revenus	61
CONCLUSION. — La coordination des recherches sur le plan international	62
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE	63

(1) Nous nous permettons de renvoyer sur ce dernier point à la Note et Étude Documentaire n° 2988 (Documentation française).

PREMIÈRE PARTIE

LE CADRE DANS LEQUEL S'INSÈRE CETTE ÉTUDE DE LA DEMANDE

Si certaines techniques (coefficient d'élasticité, étude des budgets familiaux) demeurent les mêmes à travers les différents régimes politiques et sociaux qui ont recours à elles, il n'en demeure pas moins que certains mécanismes inhérents à la planification économique permettent, grâce aux résultats statistiques qu'ils supposent, de disposer d'une base très favorable au développement de l'étude de la demande ; tel est le cas de la balance des ressources monétaires de la population et de la balance du fonds de marchandises ; mais auparavant il n'est peut être pas inutile de dégager rapidement le rôle qui, aux yeux des planificateurs, est celui de la consommation en économie planifiée.

A. — LE RÔLE DE LA CONSOMMATION EN ÉCONOMIE PLANIFIÉE

Les considérations qui vont suivre seront nécessairement d'ordre général parce que la question est très délicate : ce n'est d'ailleurs que récemment que les spécialistes des pays socialistes ont commencé à approfondir la question.

En économie libérale, la demande joue un rôle essentiel puisque c'est elle qui, à travers le mécanisme des prix, détermine le niveau de l'offre, c'est-à-dire de la production. Certes cette vue doit être rectifiée pour tenir compte de l'élément de modification que représente l'intervention de l'État mais dans l'ensemble elle demeure valable.

En économie planifiée, la loi de l'offre et de la demande joue aussi un rôle mais ici les prix sont fixés centralement et l'adaptation de l'offre à la demande est beaucoup plus délicate.

Le problème se pose alors de savoir quel est le moteur fondamental de développement de la production ; les entrepreneurs, en régime libéral, sont incités à créer de nouveaux produits parce qu'ils en escomptent des profits supérieurs ou le maintien des profits antérieurs si un concurrent les a déjà devancés dans cette voie de création. Rien de tel en économie planifiée.

Jusqu'à une date relativement récente, les planificateurs des pays socialistes prenaient essentiellement en considération, dans l'élaboration de leurs objectifs en matière de consommation, des indices atteints dans les pays capitalistes les plus avancés, d'où des mots d'ordre comme : rattraper et dépasser la consommation des produits essentiels par habitant aux États-Unis, en France, en Italie, en Grèce, etc., le pays de référence variant, selon le niveau déjà atteint par le pays en cause (U.R.S.S., Tchécoslovaquie Roumanie, Bulgarie, etc.).

Un certain nombre de critiques furent adressées à une telle conception ; d'abord la fixation de certains objectifs n'était pas réaliste, compte tenu du retard existant au départ (structure essentiellement agricole de l'économie, difficultés pour procéder à des investissements, etc.) ; ensuite, ce mode de fixation a pour effet « d'escamoter » en quelque sorte un indice essentiel de la compétition entre les deux systèmes et de l'amélioration du niveau de vie, à savoir la productivité du travail ; enfin le système économique socialiste se considérant comme original et novateur par rapport au système qui l'a précédé historiquement, ne convient-il pas qu'il élabore ses propres lois du développement de la consommation ?

Telle est, schématiquement retracée, car les documents ne sont guère abondants sur cette question, la voie qui a conduit les planificateurs socialistes à se pencher de plus près sur le problème de la consommation.

Les résultats auxquels ils sont déjà parvenus sont très fragmentaires et incomplets. Pour une part, ils sont négatifs en ce sens qu'ils constituent une critique très vive de certains aspects du mode de vie américaine par la reprise des remarques de Vence-Packard. En revanche, il ne semble pas qu'une doctrine positive du rôle de la publicité en économie planifiée ait été déjà élaborée (et pourtant cette publicité existe) (1).

Pour les produits alimentaires, des travaux sont en cours pour dégager des normes de consommation, travaux reposant sur des données nutritionnelles. L'unanimité des spécialistes ne paraît pas d'ailleurs acquise sur la validité de cette procédure.

On entre au contraire dans un domaine beaucoup plus précis avec l'examen des balances des ressources monétaires de la population et du fond de marchandises.

B. — LA BALANCE DES RESSOURCES MONÉTAIRES DE LA POPULATION

Rappelons que le système des balances consiste à confronter pour un élément donné (charbon, forces de travail, monnaie en circulation, etc...) les ressources et les emplois ; il s'inspire des idées contenues dans le « Tableau économique » de Quesnay, mais en les limitant à un produit ou à un élément ; en développant ces idées dans le sens opposé (de manière extensive et non restrictive), on aboutit, au contraire, au tableau des relations inter-sectorielles. Dans le premier cas, on a affaire à un tableau comptable qui peut être aussi bien rétrospectif que prospectif ; dans le second cas, on ne considère plus un produit, un élément, isolément mais avec toutes les relations et liaisons qui mettent en rapport cet élément avec les autres secteurs de la vie économique.

C'est la balance des ressources monétaires de la population qui permet de connaître le montant global de la demande. Elle est établie en principe trimestriellement, à l'échelle départementale, à partir d'autres balances : balance des revenus agricoles, balance du fonds de salaires, balance des activités artisanales, balance des recettes et dépenses budgétaires nationales, etc...

(1) Son étude nécessiterait des développements particuliers qu'in'entrent pas dans notre présent propos.

Considérons l'exemple simplifié et schématique ci-dessous :

Exemple simplifié d'une balance des ressources monétaires de la population (1)

RESSOURCES		EMPLOIS	
1. Recettes monétaires des travailleurs et employés	62	1. Achat de marchandises	64,5
10. Salaires et traitements bruts	60	10. Dans le commerce de détail	62
11. Primes	2	11. Consommateurs en gros	1,5
2. Recettes des membres de coopératives agricoles, de production..	1	12. Marché paysan ou «kol-khozien»	0,5
3. Recettes des professions libérales.	2	13. Achats divers aux paysans	0,5
4. Recettes des indépendants (capitalistes et artisans) : rente foncière, loyers, travail, etc.	15	2. Paiements pour services	11,5
5. Autres recettes de la population.	17	20. A des artisans	3
50. Prestations sociales ...	13,5	21. Transports	3,5
51. Allocations familiales ..	3	22. Postes et communicat..	1
52. Bourses, rentes	0,5	23. Loyers et autres services communaux	3
6. Disponibilités au titre de la vente à crédit	2	24. Eau, gaz, électricité ...	1
7. Mouvements de fonds	1	3. Culture et services sociaux	1,5
		30. Culture	1
		31. Services sociaux	0,5
		4. Autres dépenses	2
		40. Construction de logements	0,1
		41. Divers	1,9
		5. Versements au budget de l'État ..	19
		6. Remboursements au titre de la vente à crédit	—
		7. Modification des réserves en liquide de la population	—
		8. Mouvements de fonds	1,5
TOTAL	100	TOTAL	100

1) Du côté des ressources

— Le poste 1 (recettes monétaires des travailleurs) est en principe facilement calculable, puisque le fonds des salaires est planifié ; c'est pourtant ce poste qui suscite le plus de variations à l'ensemble de la balance ; qu'un mauvais approvisionnement provoque un arrêt de travail dans une usine et le poste augmente de manière non planifiée : en effet, au montant des salaires versés durant l'arrêt du travail (les différents Codes du Travail des pays socialistes font au directeur de l'entreprise obligation d'effectuer

(1) Exemple simplifié qui ne prétend pas avoir valeur générale pour tous les pays et dont les chiffres et pourcentage sont purement indicatifs.

ce paiement) s'ajoutera une somme plus ou moins élevée correspondant aux heures supplémentaires destinées à rattraper le retard ainsi pris dans la production. Là se trouve une source possible d'inflation ;

— le poste 2 est calculé à partir des bilans et des plans des coopératives ;

Si pour les recettes des coopérateurs qui correspondent à leur travail dans la coopérative, ces bilans et ces plans donnent toutes les indications nécessaires, il n'en est pas de même pour les recettes correspondant à l'activité des coopérateurs sur leurs parcelles individuelles ; le problème est encore plus délicat lorsque le secteur privé représente une part importante de la production agricole. En tout état de cause, il faut bien se contenter, pour estimer les ressources provenant des ventes sur ce qu'il est convenu d'appeler le « marché kolkhozien », de coefficients moyens introduisant un risque d'erreur considérable.

— les postes 3 et 4 sont établis à partir des déclarations fiscales de la période précédente, affectées d'un coefficient de redressement. A noter que les recettes des artisans correspondent à des versements faits à eux par la population (donc à un emploi) ;

— le poste 5 correspond aux prestations de sécurité sociale et aux allocations familiales ;

— le poste 6 est aisé à déterminer puisque le plafond des crédits à la consommation est fixé annuellement (1) ;

— le poste 7 est très délicat et revêt une importance très grande. Il n'est pas possible en effet de se contenter d'une vue globale, nationale du fonds monétaire. Il peut se produire des mouvements de fonds considérables d'une zone à une autre, en particulier si de grands travaux d'investissements (barrages, construction de combinats, etc...) ont lieu. Il faut donc faire entrer en ligne de compte les mouvements de fonds dus au fait que la zone où le salaire est perçu n'est pas la même que celle où il est dépensé. On est alors obligé de serrer de plus en plus près la réalité ; ainsi en Allemagne orientale, une telle balance a été établie par district (département) annuellement depuis 1950, semestriellement depuis 1954, trimestriellement depuis 1957 et mensuellement depuis 1961 (il s'agit d'une balance « ex ante »). Il est prévu du reste qu'à l'occasion de prochains recensements de la population, une question sera posée sur le lieu de travail. Les difficultés ne sont, du reste, pas moins grandes du côté des dépenses ou emplois.

2) Du côté des emplois

— Laissons de côté provisoirement le poste 1 ;

— dans le poste 2, la différenciation régionale des dépenses de transport par avion n'est pas possible, car elles correspondent à des personnes n'habitant pas forcément dans la zone de l'aérodrome ou du bureau de la compagnie aérienne. En revanche, pour le fer et l'eau (n'oublions pas qu'en Europe orientale les grands fleuves tel l'Elbe, l'Oder, le Danube sont des voies de communication importantes) la différenciation régionale est plus assurée ; elle est à peu près certaine dans le cas du chemin de fer (gare de départ) ;

— les postes 3 à 6 n'appellent pas de remarques particulières ;

(1) Ne pouvant entrer ici dans le détail du mécanisme relatif aux crédits à la consommation en économie planifiée, nous nous permettons de renvoyer à l'article que nous avons publié sur ce sujet dans *Coopération* (novembre 1961).

— le poste 7 (épargne) est connu par le fait que toutes les entreprises d'état, coopératives et mixtes (c'est-à-dire privées avec participation d'État) ont un plan financier qui leur impose d'effectuer toutes leurs opérations par voie de virement bancaire et de déposer leurs liquidités à leur compte ; les espèces restantes se trouvent donc chez les particuliers ou en dépôt dans les caisses d'épargne ; il faut noter d'autre part que durant de longues années en U.R.S.S., la pratique des emprunts forcés (retenues sur les salaires) a été courante : elle n'existe plus depuis une dizaine d'années ;

— quant au poste 1, il représente ce qui nous intéresse directement ici ; on l'appelle aussi fonds d'achat de la population.

Le fonds d'achat de la population est cette partie des disponibilités monétaires de la population qui peut servir à l'achat de marchandises au détail : c'est en quelque sorte le cadre monétaire à l'intérieur duquel la demande en biens de consommation est couverte.

C. — LA BALANCE DU FONDS DE MARCHANDISES

Connaissant la valeur des postes « Emplois » 1, 7 et 8 de la balance des disponibilités monétaires de la population, le planificateur va maintenant étudier ce qui se passe du côté de l'offre, c'est-à-dire du côté des marchandises disponibles. Il lui faut, toutefois, opérer auparavant une autre recherche : la population n'est pas, en effet, le seul élément de la demande ; à la valeur précédemment déterminée, il faut ajouter deux autres valeurs :

— d'abord le montant des achats effectués par le secteur de l'État au stade du détail (exemple simple mais non unique : les achats de papeterie que peut effectuer une entreprise) ;

— ensuite le montant des achats effectués par les touristes étrangers ou le corps diplomatique.

Ces deux groupes doivent être pris en considération, car dans les deux cas, il s'agit de biens que la population ne pourra acheter, si on n'augmente pas d'autant le montant du fonds de marchandises.

Ce fonds de marchandises peut en effet se définir comme **l'ensemble des biens produits et importés, qui sont destinés à la consommation de la population et mis à sa disposition par le canal du commerce de détail**. Il représente l'essentiel — et de loin — des biens de consommation dont fait usage la population.

Il faut évidemment tenir compte en plus de la consommation dite sociale (internats, hôpitaux, casernes) qui est facile à déterminer, et de l'auto-consommation agricole pour laquelle le sondage est nécessaire.

Le but à atteindre est double :

1^o d'une part, disposer d'un fonds de marchandises ayant un niveau au moins égal à celui du fonds d'achat de la population. En fait, le premier fonds sera toujours supérieur au second parce qu'il faut constituer des réserves ;

2^o d'autre part, assurer à ce fonds de marchandises une structure et un assortiment répondant à la demande. C'est poser ainsi tout le problème de l'étude de la demande que nous verrons plus loin.

Une des grandes difficultés suscitées par l'établissement de la balance du fonds de marchandises est celle de la **nomenclature** ; le problème, en apparence fort simple, est en réalité fort complexe et il n'est pas inutile d'entrer plus dans le détail (on voit en effet l'intérêt que présente la question pour l'exploitation statistique des budgets familiaux).

Dans les pays socialistes, il existe **deux types de nomenclatures ou « listes-clefs »** : la première est destinée à la production et au commerce extérieur, et recouvre par exemple en République Démocratique Allemande (R.D.A.) 30 000 produits, regroupés par poste planifié (on appelle poste planifié le produit ou le groupe de produits qui fait l'objet d'un objectif précis, déterminé sur le plan : celui-ci, en effet, ne prévoit pas à l'échelon national, pour chaque produit, un objectif ; ce serait impossible) ; la seconde est utilisée dans le commerce intérieur et comprend plusieurs milliers de produits ; la grande difficulté, non encore pleinement résolue, résulte de la non-concordance de ces deux listes. Étant donné en effet leurs buts, elles sont établies sur des bases différentes. Dans la liste relative à la production, le classement est établi d'après trois principes juxtaposés : matière première utilisée, utilisation et branche productrice ; dans celle relative au commerce intérieur les produits sont classés uniquement d'après leur utilisation.

Considérons, par exemple, la situation à cet égard en R.D.A. ; en principe une nouvelle liste-clef a été mise en service le 1^{er} janvier 1964 afin de permettre une harmonisation entre les deux listes existantes ; ceci est extrêmement important si l'on considère les tâches que doit remplir une « liste-clef » en économie planifiée (tâches envisagées du point de vue du commerce intérieur) :

- permettre une détermination exacte de la demande en quantité, assortiment et qualité ;
- mesurer l'effort à demander à l'industrie des biens de consommation ;
- contrôler, en valeur et en unité physiques, les ventes au détail afin d'éviter la formation de stocks.

A l'heure actuelle, la liste-clef pour le commerce intérieur est publiée chaque année en R.D.A. et se compose de deux parties avec numération décimale :

Première Partie. — Produits alimentaires :

- a) produits essentiels (6 chapitres) :
 - produits agricoles non élaborés (environ 50 postes),
 - produits à base de céréales,
 - sucre, cacao,
 - viandes, poissons,
 - lait, œufs, matières grasses,
 - conserve de fruits et légumes ;
- b) produits particuliers (4 chapitres) :
 - tabac (5 postes),
 - boissons alcoolisées,
 - boissons non alcoolisées,
 - café, thé ;

Deuxième Partie. — Produits non alimentaires (7 chapitres) :

- chaussures, articles de cuir,
- textiles, habillement,

- articles culturels,
- articles relatifs à l'habitation et au bâtiment,
- matériel ménager, technique et électrique,
- produits de beauté et d'entretien,
- combustibles, engrais et plantes.

L'harmonisation des deux listes représente un travail considérable dont les remarques suivantes portant sur la liste du commerce intérieur pourront donner une idée.

En 1960, celle-ci comprenait 918 postes principaux ; 5 d'entre eux pouvaient être mis à part parce qu'ils ne présentent pas d'intérêt pour la comparaison (il s'agit de timbres pour collectionneurs, des objets d'art, etc.). Les 913 autres se décomposent de la manière suivante :

- 237 postes-marchandises correspondant à des postes-production ;
- 151 postes-marchandises correspondant soit à plusieurs postes-production, soit au regroupement de parties de plusieurs postes ;
- 525 postes-marchandises correspondant à des parties de postes-production (sur ces 525, 402 sont comparables et 123 non).

Remarquons en passant que le rôle de la liste-clef ne peut pas être sous-estimé : c'est elle qui sert pour effectuer les commandes au stade du détail, c'est elle qui est utilisée pour planifier l'implantation du réseau commercial (1).

Si nous en revenons maintenant à l'établissement de la balance du fonds de marchandises, il est bien évident qu'une balance globale, annuelle, du fonds de marchandises, serait de peu d'intérêt : il faut procéder à une analyse et à une présentation plus détaillées.

Ceci peut se faire dans deux directions :

1° d'abord en établissant une balance par produit essentiel, en unités physiques et en valeur monétaire.

On obtient alors le schéma suivant (niveau national) :

Produit X (par exemple : blé)

RESSOURCES	EMPLOIS
<ol style="list-style-type: none"> 1. Stock initial 2. Production nationale 3. Importations 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Besoins de la population <ol style="list-style-type: none"> a) Consommation directe b) Consommation en gros (internats, armée, cantines d'entreprises, etc.) 2. Besoins de l'industrie de transformation. 3. Besoins de l'agriculture. <ol style="list-style-type: none"> a) Consommation des paysans. b) Consommation productive (semilles et alimentation du bétail). 4. Constitution de réserves 5. Exportations.

(1) Sur ce point particulier qui nécessiterait à lui seul de longs développements, le lecteur voudra bien se reporter à l'étude publiée dans le n° de mars 1963 de **Coopération**.

2° Ensuite, et ceci est le plus important, en opérant une différenciation fondée sur une analyse de la zone géographique qui tient compte des facteurs suivants :

- facteur démographique : structure de la population (âges, sexes) ;
- facteur social : professions, importance du nombre des femmes travaillant (ce qui a une répercussion directe sur la demande de certains articles ménagers) ;
- facteur économique : caractère rural ou urbain de la zone, importance des productions industrielle et agricole, densité du réseau de transports ;
- facteur monétaire : répartition des revenus ;
- facteurs propres à la région : amplitudes des variations de température, caractère touristique, etc. ;
- facteurs propres à la demande de telle ou telle marchandise : on peut citer à ce propos le cas du paprika (piment-poivron) qui ne se consomme pas de la même manière ⁽¹⁾ en Bulgarie, pays producteur et en R.D.A., pays consommateur.

D'ores et déjà, il semble qu'un classement de ces facteurs ait déjà été effectué afin de savoir quels sont ceux d'entre eux qui jouent pour tel ou tel produit :

PRODUITS —	FACTEURS A PRENDRE EN CONSIDÉRATION —
Œufs	Population totale, ressources monétaires de celle-ci, auto-consommation, chiffre d'affaires des restaurants, vacanciers.
Cigares	Population de plus de 18 ans, recettes monétaires, chiffre d'affaires des restaurants, habitudes de consommation (villes, campagne).
Appareils photographiques..	Population de plus de 18 ans, recettes monétaires, épargne, mouvements touristiques.
Meubles	Population par foyer, recettes monétaires, mariages, logements achevés, nombre de rentiers, épargne.

Trois exemples, de complexité croissante, vont nous permettre de voir comment ces remarques d'ordre théorique s'inscrivent dans la pratique de la planification ⁽²⁾.

1° Soit un fonds national de 42 000 tonnes de lessive à ventiler entre quatre zones administratives. Le seul facteur à prendre en considération, d'après les études faites sur la question, est le nombre d'habitants : il aura donc la pondération $a = 1$.

(1) Pour les amateurs de pittoresque, précisons que le paprika est consommé en Bulgarie garni de riz et de viande hachée, ce qui exige des paprikas de taille assez grosse, alors qu'en Allemagne orientale — tout comme en Allemagne occidentale — il sert, après avoir été coupé en petits morceaux, à rendre les sauces plus piquantes.

(2) Nous les empruntons à l'article d'Albrecht et Scholz, cité dans la bibliographie (revue *Der Handel* mars 1963). Il est à noter que ces techniques sont très proches de celles utilisées dans le cadre des études de marché dans les pays capitalistes.

Le facteur de différenciation pour chaque zone est défini de la manière suivante :

$$F_i = \frac{P_i \times n}{P} \quad \text{où} \quad \begin{array}{l} P_i = \text{population de la zone} \\ n = \text{nombre de zones} \\ P = \text{population totale} \end{array}$$

Le coefficient de différenciation est égal à :

$$K_i = F_i \times a \quad \text{où} \quad a = \text{Valeur de la pondération du facteur (ici } a = 1)$$

à noter que $\sum_1^n F_i = n$.

Il restera, pour déterminer la quantité de produits impartie à chaque zone, à effectuer l'opération suivante :

$$\frac{Q \times K_i}{n}$$

Zones administratives	Facteur de différenciation (Population)	Coefficient de différenciation (a = 1)	Répartition du fonds de marchandises
	F_i	K_i	Q_i
A	0,68	0,68	7,140
B	0,52	0,52	5,460
C	1,24	1,24	13,020
D	1,56	1,56	16,380

2° Évidemment, les cas où un seul facteur de différenciation joue sont assez rares ; si l'on considère par exemple les survêtements de laine, les mêmes recherches ont indiqué qu'il faut prendre en considération le nombre d'habitants (pondération 0,4) et les disponibilités monétaires (pondération 0,6).

Même raisonnement que ci-dessus, mais démarche un peu plus longue puisqu'il y a deux facteurs de différenciation.

Ici, les calculs portent sur 8 millions de survêtements.

Il faut, bien entendu, additionner pour chaque zone K^1 et K^2 , d'où :

$$Q_i = \frac{Q \times (K_i^1 + K_i^2)}{n}$$

Zones administratives	Facteurs de différenciation		Coefficient de différenciation			Répartition du fonds de marchandises
	F_i^1	F_i^2	K_i^1 (a = 0,4)	K_i^2 (b = 0,6)	$K_i^1 + K_i^2$	
A	0,68	0,70	0,27	0,42	0,69	1 380 000
B	0,52	0,64	0,21	0,38	0,59	1 180 000
C	1,24	1,24	0,50	0,74	1,24	2 480 000
D	1,54	1,42	0,62	0,86	1,48	2 960 000

$(K_i^1 = F_i^1 \times a \quad \text{et} \quad K_i^2 = F_i^2 \times b)$

3° On peut bien évidemment affiner les recherches selon le produit considéré. Pour les machines à laver (nous ferons grâce au lecteur des calculs d'application), les planificateurs d'Allemagne orientale déclarent tenir compte des facteurs de différenciation suivants :

Facteurs de différenciation	Pondération
1. Nombre de ménages	0,2
2. Disponibilité monétaire de la population	0,2
3. Nombre d'enfants de moins de 15 ans	0,1
4. Degré d'équipement des ménages en machines à laver ..	— 0,1
5. Nombre de femmes travaillant	0,7
6. Capacité des prestations de services (laveries, blanchisseries, installations collectives)	— 0,1

DEUXIÈME PARTIE

LES MÉTHODES D'ENQUÊTE

Ces méthodes (1) peuvent être classées sous trois rubriques :

- A. — L'étude des revenus familiaux ;
- B. — L'étude de la consommation familiale (ou des budgets familiaux) ;
- C. — Les enquêtes particulières auprès des consommateurs.

Si nous distinguons l'étude des revenus familiaux de celle de la consommation familiale, c'est parce qu'elle est entreprise séparément de la seconde en Tchécoslovaquie, Hongrie, Bulgarie et Allemagne de l'Est. Dans les autres pays (dont l'U.R.S.S.), c'est le même questionnaire qui sert de base aux deux études.

Indiquons également que l'unité d'observation adoptée n'est pas partout la même :

— En U.R.S.S., Pologne et Bulgarie, c'est une famille définie comme étant « la totalité des personnes unies par des liens de parenté, demeurant ensemble et possédant un budget commun » ;

— en Tchécoslovaquie et en Allemagne démocratique, c'est le ménage défini comme « la totalité des personnes demeurant ensemble et ayant un budget commun ».

La différence entre les deux conceptions porte seulement, comme on le voit sur le caractère, obligatoire ou non, du lien de parenté.

A. — L'ÉTUDE DES REVENUS FAMILIAUX

1° Le choix de l'échantillon

Étant donné qu'il ne saurait être question de procéder à un recensement des revenus familiaux, le premier problème consiste à déterminer l'échantillon qui sera interrogé.

On peut distinguer deux techniques différentes de détermination des **personnes interrogées**.

a) La solution tchécoslovaque (2) repose sur le principe du domicile ; on a d'abord classé les localités en trois groupes d'après le nombre d'habitants :

- moins de 2 000 habitants,
- de 2 000 à 10 000 habitants,
- au-dessus de 10 000 habitants.

(1) Les deux premières méthodes sont généralement mises en œuvre chaque année.

(2) Telle qu'elle fut mise en œuvre pour l'enquête de 1959 ; il ne semble pas que des modifications importantes aient été apportées depuis cette date.

Le nombre de foyers interrogés varie selon le groupe de la localité : 10 foyers si elle appartient au premier groupe, 50 au second et 105 au troisième ; ces chiffres ont été établis pour tenir compte du rapport entre la masse totale de la population et sa répartition entre les trois groupes de localités.

Il avait été décidé au départ que l'on devait disposer de plus de 32 000 questionnaires remplis, ce qui représentait à peu près 0,75 % du total des ménages (en général l'échantillon exploité représente de 0,75 à 2 % de la population selon les pays).

b) Le principe de base retenu en Allemagne orientale et en Hongrie est sensiblement différent car il repose sur le **lieu du travail** (1). Nous décrivons ci-après le système utilisé en République démocratique allemande pour les entreprises non-agricoles.

Choix des entreprises (ce mot devant être pris au sens large, c'est-à-dire entreprises et administrations) :

Il s'agit des entreprises où travaillent les personnes qui seront interrogées ; jusqu'à présent l'enquête n'a porté que sur des salariés en activité dans les entreprises non-agricoles du secteur socialiste (c'est-à-dire soit coopératives, soit d'État). Le groupement des entreprises se fait d'après le salaire moyen qui y est pratiqué. Ce salaire moyen doit être le plus voisin possible du salaire moyen des branches auxquelles elles appartiennent respectivement avec un écart acceptable de 5 % en plus ou en moins (2).

Exemple :

Entreprises soumises au sondage	Salaire moyen (en DM)	Nombre de questionnaires
A	500	30
B	445	80
C	408	65
D	394	35
Branche X	432	210

dans le cas présent l'écart admissible est de $\frac{5 \times 432}{100} = 21,6$ c'est-à-dire que les salaires moyens des entreprises doivent être compris entre 411 et 455 D.M. pour que les entreprises puissent figurer dans l'échantillonnage. Afin de serrer le plus près possible la réalité (et aussi afin de limiter les frais), les conditions suivantes doivent également être remplies :

(1) Grâce au concours des syndicats, cette méthode permet d'avoir des réponses complètes mais la qualité statistique de l'échantillon est inférieure à celle obtenue dans le cas précédent.

(2) La vérification de ce respect de l'écart est opérée grâce à la formule suivante :

$$S = \sum S_i \times Q_i = (S_1 \times Q_1) + (S_2 \times Q_2) + \dots + (S_u \times Q_u)$$

où S = salaire moyen de la branche,

S₁ = salaire moyen de l'entreprise 1,

Q₁ = nombre de personnes questionnées dans l'entreprise 1.

— les sections ou départements d'entreprises qui comptent plus de 2 000 employés sont considérés comme des entreprises ;

— il ne doit pas y avoir par entreprise plus de 150 et moins de 30 personnes interrogées ;

— le nombre de personnes interrogées ne doit pas être inférieur à 10 % des effectifs d'employés (ce qui exclut du champ de l'enquête les entreprises de moins de 300 employés) ;

— par département ou district (il en existe une quinzaine en R.D.A.), il ne doit pas y avoir plus de 50 % des personnes questionnées dans le chef-lieu.

Une fois les entreprises choisies, il s'agit de déterminer **qui** à l'intérieur de celles-ci **sera interrogé**. La technique est celle des choix par intervalle (cet intervalle est défini par le nombre de questionnaires à remplir dans cette entreprise, compte tenu d'une réserve de 10 % destinée à permettre l'élimination et le remplacement des questionnaires non exploitables). On choisit donc sur la liste des employés le 1^{er}, 21^e, 41^e, 61^e si l'intervalle est égal à 20. Les apprentis, travailleurs à domicile relevant de l'entreprise ainsi que les employés malades ou en congé ne sont pas pris en considération et sont éliminés de la liste soumise au choix par intervalle.

C'est en Hongrie que l'on a étudié de plus près les problèmes relatifs au revenu paysan. Le secteur agricole représente, comme chacun sait, le secteur de consommation où les statisticiens ont le plus de mal à pénétrer, parce que la mesure des revenus des paysans représente un problème très délicat.

D'abord, qu'est-ce qu'un paysan? En économie planifiée, le travail à la campagne peut s'exercer de trois manières : on peut être soit un paysan individuel, soit un paysan coopérateur, soit un salarié des fermes d'État. Dans ce dernier cas, les statisticiens des pays socialistes estiment que l'intéressé doit être considéré comme un ouvrier. Restent donc les deux premières catégories : paysans individuels et paysans coopérateurs, que l'on peut interroger séparément.

Le problème se complique parce qu'en fait beaucoup de familles paysannes (une sur trois en Hongrie) sont « mixtes », c'est-à-dire qu'elles comportent un salarié au sens réel du terme. Quatre solutions sont alors possibles :

— ou bien admettre que le statut de la famille (paysanne ou non) sera celui du chef de famille ;

— ou bien classer les revenus en deux catégories avec répartition au prorata des personnes à charge ;

— ou bien admettre que le statut de la famille sera celui du détenteur du salaire le plus élevé (solution adoptée en Hongrie) ;

— ou bien créer une catégorie spéciale pour laquelle les Allemands disposent du reste d'un terme très expressif : les « Zugbauer » (paysans qui prennent le train pour aller à l'usine).

Le tableau ci-dessous présente les résultats auxquels a permis de parvenir une enquête opérée en 1959 en Hongrie (revenus perçus durant cette année).

Revenus des coopératives agricoles
(Enquête effectuée auprès de 1 022 familles en Hongrie en 1959)

	Familles à revenu exclusivement agricole	FAMILLES A DOUBLE REVENU		ENSEMBLE
		Prédominance agricole	Prédominance salariale	
Nombre de familles étudiées	728	186	108	1 022
Nombre total de membres	2 353	751	437	3 541
Nombre de salariés	—	220	157	377
Revenu annuel familial (en forints)				
1) Provenant de l'agriculture :				
— exploitations personnelles	12 499	13 280	4 866	11 688
— travail coopératif.....	10 563	11 449	7 897	10 463
TOTAL	23 012	24 729	12 583	22 151
2) Provenant de salaires.	368	10 901	20 492	4 420
3) Total général	23 380	35 630	33 075	26 571

2) La nature du questionnaire

Considérons maintenant l'objet même du sondage. Afin de présenter un exemple concret, nous utiliserons dans les lignes qui suivent les indications fournies par les revues spécialisées de R.D.A. au sujet de l'enquête effectuée par sondage en 1960 auprès de 30 000 foyers de travailleurs non-agricoles du secteur socialiste, foyers déterminés par les méthodes indiquées ci-dessus. Ce sondage a eu lieu en août 1960 et visait à connaître les revenus (recettes) des foyers durant ce mois : recettes de tout genre, y compris les primes, calculées sous la forme de la moyenne mensuelle des mois de juin, juillet et août.

C'est un fonctionnaire, soit de l'Office de Statistiques, soit des Syndicats, qui remplissait le questionnaire ; celui-ci était posé oralement au cours d'un entretien assez bref. Toute personne interrogée pouvait se récuser et dans ce cas, il convenait de trouver un autre enquêté ayant si possible le même salaire et une famille d'importance égale.

Ce questionnaire comportait trois rubriques :

a) Caractéristiques générales

— d'ordre administratif : district, commune ;

- dimension du ménage : adultes, enfants de moins de 16 ans ;
- personnes percevant un revenu : nombre, couples.

b) Données sur les membres du ménage percevant un revenu

- âge, sexe, nature du revenu (salaire, rente, etc.) ;
- lieu de travail ;
- montant du revenu du mois de l'enquête ;
salaire net (y compris suppléments pour charges familiales),
primes (moyenne mensuelle des trois derniers mois),
allocations familiales,
indemnités journalières pour maladie,
bourses.
- charges à déduire du revenu :
cotisations de sécurité sociale,
impôts,
- autres revenus : loyers, ventes, etc...

c) Données sur les membres du ménage ne percevant pas de revenu

- âge, sexe.

3) L'analyse des données

L'étude des revenus familiaux, bien entendu, peut servir à bien autre chose que la détermination de la demande. En particulier, elle fournit des éléments intéressants au sujet du degré d'emploi des femmes ou des réserves de main-d'œuvre. C'est dans ce but, et dans celui de connaître la demande, que les enquêtes suivantes ont été effectuées (nous ne mentionnons ici que celles portant uniquement sur les revenus, à l'exclusion de celles sur les budgets familiaux que nous verrons plus loin).

Tchécoslovaquie : Enquêtes sur 30 000 foyers en 1957 et 1959 (revenus de l'année précédente).

Hongrie : En 1957, enquêtes sur 12 000 foyers de paysans individuels ; en 1959, enquête sur 1 022 familles de coopérateurs agricoles et la même année, autre enquête dans le milieu ouvrier ; en mars 1960, sur 18 000 foyers de travailleurs et employés ; en janvier 1961 sur 3 000 foyers de salariés (cette enquête avait essentiellement pour objet, à la demande de la Banque d'État, de connaître les mécanismes de la circulation monétaire) et en 1961 encore, enquête sur 25 000 foyers de coopérateurs agricoles.

En Bulgarie : La première enquête semble remonter à 1959 : 32 512 foyers furent interrogés (10 405 d'ouvriers, 5 279 d'employés et 16 828 de paysans coopérateurs).

En République démocratique allemande : C'est en 1957 que la première enquête eut lieu ; elle portait sur 7 280 foyers d'ouvriers et d'employés. Depuis 1959, l'enquête est annuelle (30 000 foyers d'ouvriers et d'employés). Pour 1963, une enquête complémentaire sur les membres des coopératives agricoles du type supérieur (c'est-à-dire celles où le coopérateur reçoit un salaire qui est fonction uniquement de son travail et non plus, même en partie, des terrains qu'il a apportés à la coopérative) est prévue.

Le groupement des données semble être opéré de manière à peu près identique dans les différents pays. Il n'est évidemment pas possible d'étudier dans le détail des opérations techniques et nous nous bornerons à évoquer les grandes lignes de ce problème.

Les revenus des ménages sont regroupés selon les rubriques suivantes :

— structure sociale avec les sous-rubriques suivantes :

classe ouvrière (ouvriers et employés),
paysans coopérateurs,
autres coopérateurs,
intellectuels,
classes moyennes « libérales »,
ancienne bourgeoisie.

— structure du foyer :

selon l'âge, le sexe du chef de famille, le nombre de membres du foyer ;

— domicile :

en général, le seuil pour passer de la campagne à la ville est de 2 000 habitants mais ce critère est fort controversé et certains suggèrent de le remplacer par celui du lieu du travail (avec maintien du seuil). On retrouve ici le problème déjà évoqué des paysans-ouvriers.

— Niveau et structure des revenus :

revenu du travail (activité professionnelle, activité occasionnelle),
revenus provenant de la propriété privée des moyens de production [dans les pays évidemment où celui-ci subsiste : (Allemagne orientale par exemple)], etc...

A titre d'exemple, on trouvera, ci-dessous, le résultat des enquêtes de 1960 et 1961 en R.D.A. :

Éléments du revenu des ménages (R.D.A.)
(en %)

	1960	1961
	—	—
Salaires et traitements	88,8	88,9
Primes	2,8	2,9
Autres revenus du travail	1,2	1,1
Prestations familiales	2,1	2,1
Prestations de maladie	0,5	0,5
Rentes	3,3	3,2
Bourses	0,4	0,4
Autres prestations sociales	0,4	0,4
Autres revenus	0,5	0,5
	100	100

— Niveau du salaire et profession.

Une distinction supplémentaire et d'un intérêt non négligeable a été établie en Hongrie. On répartit les revenus d'après 4 quintiles (donc en

cinq groupes) en distinguant le revenu par foyer et le revenu par tête, ce qui a permis de constater des écarts assez importants :

Répartition des revenus (Hongrie 1959)

	Par foyer	Par tête
1 ^{re} zone quintile (la plus basse)	9,4	14,1
2 ^e zone quintile	14,4	17,9
3 ^e — —	18,5	20,2
4 ^e — —	23,4	22,6
5 ^e — — (la plus haute)	34,3	25,2
TOTAL	100	100

Il se pose d'ailleurs à ce propos un problème que nous aurons l'occasion de voir de près lorsque nous passerons à l'examen des données obtenues par l'étude de la consommation familiale.

B. — L'ÉTUDE DE LA CONSOMMATION FAMILIALE

Le concept de « consommation familiale » en économie planifiée correspond à ce qui, dans la comptabilité nationale française, porte le nom de consommation des ménages au sens strict (1). On sait (2) qu'en fait le groupe des ménages est, dans cette comptabilité, hétérogène. Lorsqu'on parle de budgets familiaux ou des ménages, on a en vue les recherches sur les dépenses des ménages, ceux-ci étant définis comme des groupes d'une ou de plusieurs personnes vivant ensemble et mettant en commun tout ou partie de leurs ressources.

Ces recherches existent en Union soviétique, Pologne, Tchécoslovaquie, Bulgarie, Hongrie, R.A.D. et Roumanie (aucune donnée à leur sujet n'a été publiée pour l'Albanie).

Nous ne reviendrons pas sur les procédés utilisés pour déterminer l'échantillon — que l'étude des budgets familiaux soit entreprise concomitamment ou non avec celle des revenus, le principe retenu dans ces pays est presque toujours celui de la sélection à deux temps (entreprises, individus). La seule variante est celle du nombre de catégories d'entreprises (d'après le nombre de travailleurs) qui sont distinguées : 6 catégories en Pologne par exemple, 5 en U.R.S.S.

En revanche, il faut mentionner une différence sensible par rapport aux enquêtes sur le revenu en ce qui concerne l'ampleur de l'échantillon : elle est toujours beaucoup plus faible dans le cas des budgets familiaux.

En Hongrie, par exemple, c'est en 1949 qu'a eu lieu la première enquête sur les budgets familiaux ; on a interrogé 4 000 ménages auxquels a été

(1) Au sens strict parce que dans la politique de la comptabilité nationale française un choix a été fait à propos des services rendus par l'administration aux particuliers, ce qui impose des réévaluations lorsqu'on procède à des comparaisons internationales. Voir sur ce sujet *Les Comptes de la Nation, Méthodes*, 1960, p. 79.

(2) Voir sur ce problème les remarques de M. ROTTIER dans son cours de 1958-1959 sur « L'Économie de la consommation », au Centre d'Études des Programmes Économiques.

remis un livre de comptes. Mais ce n'est que depuis quelques années que l'enquête est régulière (annuelle) avec parfois un questionnaire particulier (en juillet, septembre 1958 et janvier, avril 1959) portant sur la nature du repas familial dominical, l'achat de livres, l'écoute radiophonique, les maladies subies, etc...

C'est l'étude des budgets familiaux telle qu'elle est effectuée en **Allemagne orientale** que nous allons maintenant décrire plus en détail.

Selon les termes employés par l'Office Central de Statistiques de la République Démocratique Allemande, « la statistique des budgets familiaux étudie le niveau et la structure des dépenses et de la consommation dans les ménages des groupes économiques et sociaux les plus importants, en liaison avec le niveau des revenus et la taille de ces ménages, dans le but de présenter et d'analyser les différences entre groupes de ménages et les modifications intervenues ».

Entreprise chaque année, cette étude a porté en 1961 sur 5 100 foyers ou ménages ; le ménage est défini comme étant :

— soit une « communauté de personnes ayant le même domicile et participant à un budget commun, c'est-à-dire constituant une unité économique de consommation » ;

— soit « une personne isolée ayant son propre domicile et son propre budget ».

Les ménages interrogés représentent trois catégories différentes et sont choisis en deux temps : on détermine d'abord les entreprises et ensuite les employés de ces entreprises. On notera que l'enquête ne concerne que les salariés mais inclut le secteur agricole. En effet, les trois catégories sont :

1) les travailleurs et employés des secteurs non agricoles, c'est-à-dire l'industrie, le commerce, l'administration, les services, etc. La distinction entre travailleurs et employés se fait uniquement à partir de l'activité exercée, et non à partir de la manière dont l'intéressé perçoit la rétribution de son travail (salaire ou traitement). Dans les cas douteux, il appartient à l'intéressé lui-même de déterminer sa nature (travailleur ou employé).

D'une manière générale, c'est le chef de ménage, c'est-à-dire celui qui contribue le plus aux revenus du ménage, qui fait classer l'ensemble de celui-ci dans telle ou telle catégorie ;

2) les travailleurs et employés des fermes d'État correspondent aux personnes qui travaillent dans le secteur agricole d'État ; (pour l'essentiel, ces terres correspondent aux propriétés confisquées en 1945 à la suite de la dénazification) ;

3) les « coopératives de type III » représentent le type supérieur de coopération agricole, avec répartition des recettes entre les membres au prorata de leur travail. Pour cette enquête statistique, on a considéré comme « membre d'une coopérative agricole du type III » ceux qui le sont non seulement du point de vue juridique (par adhésion) mais aussi du point de vue économique (c'est-à-dire tirant l'essentiel de leurs revenus de leur travail dans la coopérative) ; on a donc exclu de cette catégorie tous ceux qui, par exemple, travaillent dans une usine et accessoirement dans une coopérative du type III.

Ces trois catégories sont représentées de la manière suivante :

Secteur non agricole.....	3 500 ménages
Secteur agricole (fermes d'État).....	600 —
Secteur agricole (coopératives).....	1 000 —
TOTAL.....	5 100 —

(En 1960 : 5 600 ménages)

La base d'examen est une année civile ; le livret de comptes qui est confié à chaque ménage, correspond à un mois (pour trois livrets remplis, le ménage reçoit 15 D.M. soit environ 18,75 F) ; étant donné qu'un ménage peut cesser en cours d'année sa collaboration, on a prévu dans chaque district (département) des ménages de « remplacement » afin de pallier les défaillances ; mais en tout état de cause on n'exploite les données fournies par un ménage que si celui-ci a rendu 3 livrets (ce qui revient à dire que les ménages n'ayant rendu que 2 livrets sont exclus du champ d'exploitation).

Le livret comprend 37 pages et comporte trois séries de questions : caractéristiques du ménage, revenu, dépenses.

1) Caractéristiques du ménage (page 1)

— membres du ménage en indiquant celui qui perçoit le revenu essentiel ; profession (30 branches prévues), lieu de travail, sexe, âge (les personnes en dessous de 16 ans sont considérées comme des enfants) ;

— situation de ses membres : ouvrier, apprenti, employé, coopérateur agricole, travailleur indépendant, profession libérale, divers (ménagère, etc...) ;

— membres « absents » (service militaire, etc...) à condition qu'ils ne participent en rien aux ressources et aux dépenses du ménage ;

— personnes « en visite » (cas inverse) ;

— les naissances et les décès ne sont décomptés qu'à partir du trimestre suivant l'événement considéré ;

— terres et cheptel (le cas échéant) ;

— revenu mensuel moyen de l'année précédente ;

— revenus perçus l'année précédente au titre du travail coopératif agricole en valeur et en U.T. (1).

2) Revenus perçus durant le mois (p. 2 à 5)

Le ménage doit inscrire sur le livret au jour le jour et sous deux rubriques prévues à cet effet :

— les sommes encaissées avec la nature de l'opération (salaire, prestation sociale, etc.) ;

— le montant correspondant à des produits vendus (c'est-à-dire soit des produits de l'exploitation agricole individuelle, soit éventuellement la part de salaires versée par la coopérative en nature et revendue), pour les ménages agricoles.

(1) U.T. : Unité de travail. Il existe dans chaque coopérative agricole un barème des activités (faucher telle surface, traire tant de vaches, etc.) fixé d'après un barème type et exprimé en unités de travail ; à la fin de l'exercice, l'assemblée des coopérateurs fixe en fonction du bilan la valeur monétaire de cette unité de travail.

Doivent également figurer les sommes perçues non en liquide mais par virement postal ou bancaire (en R.D.A., à la différence des autres pays socialistes, le virement postal est assez largement usité) ainsi que les sommes correspondant à des prêts.

Une ligne au début du mois indique le montant des liquidités dont disposait le ménage à cette date ; une autre ligne se retrouve à la fin du mois.

3) Dépenses du ménage (p. 5 à 35)

a) Alimentation (p. 5 à 20)

Les rubriques (chacune 2 pages de 25 lignes en moyenne) sont les suivantes :

- fruits, légumes et toutes conserves ne comportant pas de viande ;
- farine, riz, pâtes, etc. ;
- pain ;
- sucre, cacao, marmelade, gelée, miel ;
- viande (y compris les conserves comportant de la viande) ;
- poisson ;
- lait, œufs, fromage ;
- matières grasses, animales ou végétales ;
- dépenses alimentaires en dehors du foyer (cantine, école, restaurant) ;
- tabac, spiritueux, vins, bière et tous les liquides.

Par exemple, si le ménage achète 1 litre de lait, il l'indique dans la rubrique « lait, œufs, fromage » en mentionnant expressément : « lait ».

Pour tous ces produits, le ménage doit indiquer au fur à mesure ses achats : date de l'achat, quantités et prix. Doivent également être comptabilisés à part les plats préparés, les repas dans les cantines ou les restaurants. Les frais de consigne pour les bouteilles sont classés dans un autre poste.

b) Articles industriels (p. 21 à 23)

— Prix, qualité, dimension (lorsque cela est possible). A signaler deux rubriques spéciales : dépenses payées par virement postal ou bancaire et dépenses payées par le recours à la vente à crédit ; lors du premier versement, le ménage doit indiquer à la fois le montant de celui-ci et le montant total de l'achat. Les intérêts, payables avec le dernier versement, sont à porter ailleurs.

c) Dépenses diverses (p. 24 à 27)

C'est-à-dire réparations, paiements pour prestations de service, transports (en précisant ceux qui sont liés à l'activité professionnelle), cinéma, théâtre, loyer, gaz, électricité, pourboires, impôts, polices d'assurances, etc.

A la fin de cette rubrique figure une ligne : argent liquide en possession du ménage à la fin du mois.

d) Auto-consommation (p. 28 à 30)

Il s'agit des produits provenant de l'exploitation individuelle ou reçus, sous forme de versements en nature, des coopératives ou des fermes d'état.

e) **Production agricole propre** (p. 31)

C'est-à-dire ce que le ménage, s'il possède une exploitation individuelle ou un jardin, a produit et ensuite soit vendu, soit consommé.

Cette rubrique peut faire double emploi avec la précédente lors du dépouillement ; mais en fait elle est destinée, semble-t-il, à permettre de déceler une source de revenus.

f) **Remarques diverses** (p. 32 et 33)

— nombre de fois durant le mois où le ménage est allé au théâtre, au cinéma, dans un musée, valeur des cadeaux offerts, valeur locative du logement (1) (lorsque le ménage en est propriétaire), intérêts payés pour vente à crédit ;

— critiques des produits achetés, doléances sur les produits recherchés et non trouvés, etc.

Les deux dernières pages sont une récapitulation avec un double pour le ménage.

Si le recensement des données pose déjà de délicats problèmes (parce qu'il faut parvenir à un livre de comptes clair et compréhensible), leur exploitation n'est possible que si un choix a été fait en ce qui concerne la **détermination de l'unité de consommation**.

Ce problème se pose de la manière suivante : un ménage se compose dans la plupart des cas de plusieurs personnes (père, mère, grands-parents, enfants, etc.). Est-il raisonnable d'estimer que chacun des membres du ménage a une consommation identique? Bien entendu non et il faut nuancer ces appréciations :

1) La consommation du ménage se décompose en fait en deux groupes d'éléments :

a) les besoins du ménage en tant que tel, c'est-à-dire le loyer, les biens durables et même dans une certaine mesure la nourriture et les vêtements ;

b) les besoins propres des individus composant le ménage.

2) Mais il ne suffit pas de constater que les dépenses sont **indirectement** fonction du nombre de membres du ménage. Si l'on considère, en effet, que la consommation individuelle est égale au quotient de la consommation du ménage par le nombre de membres, on ne tient pas compte de l'âge, du sexe, donc des besoins particuliers de chaque membre.

Ces difficultés sont donc grandes pour définir l'unité de consommation. En fait, le plus souvent, on néglige les différences de sexe : la femme mange moins, mais elle dépense plus pour l'habillement.

Une des méthodes de calcul est celle de la recherche d'un équivalent-adulte pour chaque âge ; pour ce faire, on compare des familles ayant le même revenu par tête mais dont la composition est différente : ménage sans enfant, avec 1, 2 enfants. On peut affiner la méthode en distinguant nettement les dépenses augmentant proportionnellement au nombre de membres de la famille de celles qui ne sont pas dans ce cas ; pour ces dernières, les Hongrois suggèrent d'adopter le barème suivant :

— 1 personne = 1,2 ;

(1) Celle-ci est facilement déterminable puisque le montant de tous les loyers est réglementé en économie socialiste (pas de liberté des prix) et fixé d'après la surface corrigée.

— si le ménage comprend plus d'une personne, ce supplément de 0,2 est réparti proportionnellement au nombre de membres.

Exemple :

Ménage avec 1 personne = 1 + 0,2
 — — 2 adultes = (1 + 0,1) + (1 + 0,1) = 2,2
 — — 2 adultes } = (1 + 0,06) + (1 + 0,06) + (1 + 0,06) = 3,2
 1 enfant }
 etc.

Cette démarche nous paraît intéressante dans la mesure où elle permet de lever l'objection que certains (1) adressent au procédé qui attribue à chaque membre du ménage un coefficient de consommation différencié :

1 ^{re} adulte.....	1
2 ^e —	0,7
Enfant (de moins de 14 ans).....	0,5

Dans ce cas, en effet, on part d'une hypothèse d'homogénéité qui est très discutée pour les biens non alimentaires.

A une époque déjà ancienne (puisqu'il s'agit d'une étude de la Direction Centrale de Statistiques de l'U.R.S.S. réalisée en 1922, 1923 et 1924, publiée en 1926) les Soviétiques avaient tenté de distinguer pour chaque produit alimentaire la valeur de ce coefficient de consommation. Ils étaient partis d'abord d'un système très complexe de coefficients identiques pour tous les produits alimentaires :

Hommes de 14 à 17 ans.....	0,8
— 18 à 59 ans.....	1,0
— plus de 60 ans.....	0,8
Femmes 14 et 15 ans.....	0,6
— 16 à 54 ans.....	0,8
— plus de 55 ans.....	0,6
Enfants moins d'un an.....	0,1
— 1 à 6 ans.....	0,3
— 7 à 13 ans.....	0,55

Mais à la suite de calculs portant sur la consommation de ménages ayant même composition, les statisticiens soviétiques ont estimé que ne pas différencier ces coefficients par grands types de produits revenait à fausser la réalité de manière très importante.

Quoi qu'il en soit, la documentation publiée sur ce problème de la détermination de l'unité de consommation n'est guère abondante et il n'est même pas possible de se rendre compte si des recherches sur ce point sont en cours dans les différents pays socialistes.

C. — LES ENQUÊTES PARTICULIÈRES AUPRÈS DES CONSOMMATEURS

Quelque fructueuses que puissent être les études décrites plus haut, on ne saurait cependant sous-estimer l'importance des études faites sur tel ou tel aspect particulier de la consommation.

(1) Voir à ce sujet l'étude de M. ROTTIER sur « L'analyse des budgets familiaux » dans *Consommation*, 1953, n° 3.

Nous nous contenterons ici de citer quelques cas caractéristiques :

En **Hongrie**, une étude a été entreprise auprès de 26 000 personnes afin de vérifier la véracité des statistiques sur les distributions de mesures pour les articles d'habillement (la même étude a été ensuite entreprise pour la confection pour enfants) ; il a pu ainsi être constaté que :

— 1,3 % des filles et 4,5 % des garçons portent des chaussures de taille adulte ;

— 18,8 % des hommes portent des tailles d'enfant ;

— 0,42 % des hommes et 1,24 % des femmes ont des tailles non satisfaites.

Dans ce même pays, une enquête réalisée à Budapest a montré que plus de 20 % des femmes qui travaillent rentrent chez elles pour préparer le déjeuner. Le résultat le plus étonnant d'un sondage effectué en février 1961 a été la mise en lumière de l'existence de réserves assez importantes de nourriture :

Réserves

(en kg par membre du ménage)

	Farine	Sucre	Matières grasses
A Budapest	1,0	0,6	1,6
Dans les autres villes	1,7	0,6	4,0
Dans les campagnes	4,2	1,5	6,4
Pour l'ensemble	2,4	0,9	4,4

Des études par sondage ont été entreprises sur les sujets les plus divers : plats semi-préparés (on avait prévu 21 sortes de viandes et on a constaté que 7 n'étaient demandés que par 13 à 20 % de clients), maillots de bain, etc.

En **Roumanie**, on s'est attaché en 1959 et 1960 à connaître l'opinion des visiteurs des « Pavillons d'échantillons » sur les produits exposés, qui n'avaient pas encore été introduits dans le commerce. Les résultats ont été, du point de vue quantitatif, intéressants :

Pavillon d'échantillons	Nombre total de visiteurs	QUESTIONNAIRES REMPLIS	
		Chiffre absolu	% des visiteurs
14-19 octobre 1959	220 500	25 698	11,6
24 septembre-14 octobre 1960	1 130 000	33 900	3,0

Si l'on se réfère aux expériences françaises en la matière, le pourcentage de réponses (mais il faudrait savoir combien parmi elles ont été exploitables) est très satisfaisant parce qu'il faut tenir compte de la fréquence des visites, du rythme d'arrivée des visiteurs, de la circulation et du fait que chaque réponse correspond souvent dans la pratique, non pas à une personne mais à un groupe (on visite les expositions en famille).

En **Allemagne orientale**, des enquêtes très localisées ont été faites sur la consommation des légumes frais. Dans ce même pays, 800 magasins de confection ont été le lieu, en octobre 1960, d'une enquête auprès des clients sur les produits achetés ou recherchés. Ces magasins de détail avaient été choisis dans quatre zones : agricole, industrielle, mixte et à Berlin. 35 000 personnes environ ont répondu au questionnaire.

En **U.R.S.S.**, des études ont eu lieu à plusieurs reprises et ont encore lieu sur le « budget-temps », c'est-à-dire l'emploi du temps libre, ceci dans le cadre des recherches sur les conséquences de la réduction du temps de travail. Un sondage effectué sur 102 ménages d'ouvriers a ainsi donné les résultats suivants :

Emploi du temps d'ouvriers pour une journée de travail de 7 heures
(U.R.S.S.-1959)

	HOMMES		FEMMES	
	En heures	(%)	En heures	(%)
1) Temps de travail	7,1	29,4	7,0	29,1
2) Temps de non travail.....	16,9	70,6	17,0	70,9
a) Lié au travail (parcours, etc.)..	1,9	11,2	1,2	7,1
b) Travail ménager et soins personnels	1,6	9,5	4,9	28,8
c) Besoins physiologiques (sommeil, repas, etc.)	9,5	56,2	8,3	48,8
d) Temps libre	3,9	23,1	2,6	15,3

Il est intéressant de comparer ces résultats avec ceux d'une étude sur le même sujet entreprise en Allemagne orientale :

Emploi du temps d'ouvriers pour une journée de travail de 7,5 h
(R.D.A.-1962)

	Hommes	Femmes
1) Temps de travail	7,5	7,5
2) Temps de non travail	16,5	16,5
a) Temps lié au travail	1,7	1,5
b) Travail ménager et soins personnels.....	2,8	5,0
c) Besoins physiologiques	9,0	8,5
d) Temps libre	3,0	1,5

En **Tchécoslovaquie**, plusieurs enquêtes ont été faites sur l'équipement ménager des ménages afin de recenser avec le plus de précision possible la durée d'utilisation des appareils électroménagers. Pour apprécier l'importance de ces enquêtes, il faut garder présent à l'esprit le fait qu'en 1961, la Tchécoslovaquie comptait une machine à laver pour 5,8 habitants, un réfrigérateur pour 23,9, un téléviseur pour 12 (chiffres correspondant pour la France en 1960 ⁽¹⁾ : 3,9, 3,7 et 7,2).

(1) **Consommation**, 1961, n° 3-4. Des données plus récentes ont été publiées pour la France mais nous avons conservé celles de 1960 pour mieux faire ressortir les termes de la comparaison.

TROISIÈME PARTIE

PRÉSENTATION DE QUELQUES RÉSULTATS

Multiplier les enquêtes sur les revenus familiaux et la consommation des ménages, accumuler les données : tout ce travail n'a qu'une valeur préparatoire parce que l'essentiel est d'analyser des données afin de pouvoir dégager les lois de la demande pour les utiliser dans le travail de planification. Or, dans tous ces pays (sauf la Tchécoslovaquie et l'Allemagne orientale) la statistique en matière de consommation était inexistante avant la guerre et même jusqu'à une date récente.

De plus, les planificateurs estiment que les élasticités calculées à partir d'enquêtes auprès des consommateurs sont toujours plus élevées que celles à partir des séries temporelles.

Cependant, c'est ce dernier procédé qui semble utilisé le plus souvent en Roumanie :

Consommation de viande et revenu en Roumanie

	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958
Consommation de viande	100	114	108	121	130	143	156	157
Revenu réel par travailleur salarié	100	100,3	103,3	111,8	120,3	129,9	145,3	151,1
Coefficient d'élasticité-revenu de la viande.	—	1,137	1,046	1,082	1,081	1,100	1,073	1,039

A. — LA STRUCTURE DES BUDGETS ET LA PREMIÈRE LOI D'ENGEL

Rappelons que la seule loi véritablement explicitée par Engel est la suivante : les dépenses pour la nourriture augmentent dans une proportion inférieure à celle de l'ensemble du revenu.

Le premier exemple est celui du résultat d'une enquête menée en Tchécoslovaquie :

**Structure des dépenses (en %) de la population urbaine (1)
en Tchécoslovaquie en 1955**

CATÉGORIES DE REVENUS (par mois, en couronnes) 1 couronne = 0,40 F	DÉPENSES CONSACRÉES A L'ACHAT DE :		
	Produits alimentaires y compris boissons	Produits industriels	Autres dépenses
Moins de 3 600	55,1	17,6	27,3
De 3 600 à 4 800	51,8	19,9	28,3
De 4 800 à 6 000	45,9	21,0	33,1
De 6 000 à 7 200	40,5	22,6	36,9
Plus de 7 200	35,9	23,5	30,6

(1) C'est-à-dire vivant dans des agglomérations de plus de 2 000 habitants (remarque : le salaire mensuel moyen est de l'ordre de 1 500 couronnes).

En 1959, en Hongrie, on ventile déjà mieux les résultats :

**Répartition des dépenses en pourcentage
du total de celles-ci d'après les groupes de revenus
(enquête sur 700 ménages d'ouvriers et d'employés en 1959 à Budapest)**

REVENUS ANNUELS	Nourriture	Loyer Chauffage Lumière	Meubles	Vêtements	Divers
Moins de 18 000 forints	49,4	10,5	3,3	13,3	23,5
De 18 000 à 24 000 forints ..	51,1	9,7	4,3	12,5	22,4
De 24 000 à 30 000 forints ..	49,5	8,7	6,8	14,0	21,0
De 30 000 à 36 000 forints ..	49,1	7,9	7,3	15,8	19,9
De 36 000 à 42 000 forints ..	47,3	7,0	8,1	15,7	21,9

Les résultats peuvent également être présentés non en valeur mais en quantités ; c'est le cas des données suivantes, relatives à l'Allemagne orientale, pour l'année 1960 :

Consommation de quelques produits (en kg par mois, par ménage)
(Allemagne orientale, 1960)

TYPES DE MÉNAGES	Viande de porc	Poisson frais	Pain blanc et petits pains	Autres catégories de pain
Revenu mensuel de 450 à 650 DM (1) :				
2 adultes, pas d'enfant.	1,219	0,558	4,111	12,040
2 adultes, 1 enfant. . . .	—	—	4,501	15,986
2 adultes, 2 enfants . . .	1,563	0,597	4,980	18,476
Revenu mensuel de plus de 850 DM :				
2 adultes, pas d'enfant.	1,216	0,429	3,532	11,831
2 adultes, 1 enfant. . . .	—	—	4,626	15,007
2 adultes, 2 enfants . . .	1,674	0,479	6,271	20,128

(1) 1 D.M. = 1,25 F.

B. — LA FORME DES COURBES D'ENGEL — LA NOTION D'ÉLASTICITÉ

1) **Quelques exemples d'ajustement**

Considérons trois cas de complexité croissante où X désignera le revenu et Y la consommation.

— **Fonction linéaire :**

$$y = ax + b$$

Revenus (x) et consommation (y) de produits alimentaires en Hongrie
(en millions de forints)

Année	x	y
1955	50 450	40 021
1956	55 345	42 934
1957	63 350	45 906
1958	66 650	48 338
1959	75 070	53 267
1960	81 400	55 600

On obtient, après détermination (1) des paramètres a et b :

$$y = 0,5126x + 14 148$$

(1) D'après le système d'équation :

$$a = \bar{y} - b\bar{x}$$

$$b = \frac{\sum xy}{\sum x^2}$$

— **Fonction puissance :**

$$y = ax^b$$

ou

$$\log y = a + b \log x$$

**Ménages d'ouvriers et d'employés
Hongrie 1957**

Revenu mensuel net par tête (en forints)	Dépenses alimentaires mensuelles par tête (en forints)
x	y
—	—
321	207
420	252
520	296
611	330
703	366
798	396
894	436
981	466
1 083	487
1 184	525
1 529	585

Ici, on obtient pour les paramètres

$$a = \log \bar{y} - b \log \bar{x} = 0,5510$$

$$b = \frac{\log x \cdot \log y}{(\log x)^2} = 0,7059$$

d'où

$$\log y = 0,5510 + 0,7059 \log x$$

(avec un coefficient de corrélation de 0,9996).

— **Fonction parabolique** essentiellement du second degré :

$$y = ax^2 + bx + c$$

L'intérêt de ces fonctions est très grand car dans le cas d'une parabole du second degré en forme de cloche, on peut calculer à quelles valeurs du revenu correspond la saturation de la demande. Le calcul a été ainsi fait en Hongrie pour la consommation de volailles ; l'équation obtenue a été la suivante :

$$y = (-3,74 \cdot 10^{-7})x^2 + (1,4618 \cdot 10^{-3})x + 3,82$$

La dérivée première y' s'annule par :

$$y' = \frac{-1,4618 \cdot 10^{-3}}{-7,48 \cdot 10^{-7}} = 19\,543 \text{ forints}$$

Pour déterminer les paramètres de la fonction parabolique, les planificateurs ont recouru aussi bien aux équations normales (moindres carrés) qu'aux polygones orthogonaux mais ils déclarent préférable d'utiliser le premier procédé, compte tenu du fait que la formulation des relations revenu-demande sous forme d'équation du second degré est largement suffisante.

2) Les élasticités-revenus

Rappelons que deux types d'élasticité peuvent être envisagés :

— élasticité en fonction du prix, c'est-à-dire modification du volume de la demande qu'entraîne une modification du prix ;

— élasticité en fonction du revenu.

En ce qui concerne l'élasticité **demande-prix**, peu de choses sont à signaler. Certains théoriciens (en particulier hongrois) font remarquer qu'« il n'existe pratiquement pas de possibilités immédiates pour la détermination des coefficients d'élasticité des prix » : pour ce faire, il serait en effet nécessaire de pouvoir surveiller les conséquences des multiples variations des prix ; or, la particularité essentielle des prix de détail en économie socialiste est d'être fixée centralement et pour tout le pays.

M. Bogнар (1) écrit à ce propos : « certains estiment que l'examen de l'élasticité de la demande par rapport au prix n'a de raison d'être que si l'évolution des prix et de la consommation s'effectue de façon spontanée » (p. 179).

Cet argument nous avait paru, à première vue, être de poids. Mais à la réflexion (2) il n'en est pas un. En effet, le S.E.I.T.A. a pu effectuer des recherches sur l'élasticité de la demande en fonction des prix alors que les prix des cigarettes et du tabac ne sont pas fixés d'une manière concurrentielle (un dépositaire de tabac ne peut pas pratiquer un prix autre que celui fixé par le S.E.I.T.A.).

Mais revenons-en à l'élasticité-revenu. Celle-ci est calculée de manière très courante dans les pays de l'Est.

En R.D.A., les résultats pour un certain nombre de produits, d'après les calculs portant sur l'année 1959 ont été publiés.

Exemple : le vin (dont on sait qu'il n'est pas comme en France une denrée courante, bien au contraire). En 1959 :

— Ménage avec 2 enfants, revenu mensuel compris entre 650 et 850 DM : dépenses totales en marchandises : 530,73 DM avec 0,24 l de vin par mois.

— Même ménage, mais avec un revenu supérieur à 850 DM : dépenses de 723,70 DM avec 0,38 l :

$$K = \frac{0,38 - 0,24}{0,24} : \frac{723,7 - 530,73}{530,73} = \frac{0,583}{0,364} = 1,60$$

(1) « Planification et prospection de la demande ». Cahiers de l'I.S.E.A., n° 113, mai 1961.

(2) Nous tenons à remercier M. ROTTIER d'une part et M. BRISAC d'autre part (du S. E. I. T. A.) des judicieuses remarques qu'ils nous ont présentées séparément à ce propos.

Cela signifie que pour une augmentation du revenu de 1 %, la demande de vin augmente de 1,6 %.

Le tableau suivant précise quelques-uns des autres résultats. (Calculs établis pour la catégorie des revenus compris entre 650 et 850 DM et pour l'année 1959) :

Élasticité de la demande par rapport au revenu

Tendance de la demande	Produits	Coefficient d'élasticité
Recul	Farine	— 0,31
	Margarine	— 0,26
	Tabac	— 0,10
Stagnation	Pain	0,04
	Matières grasses en général	0,13
Progression lente	Beurre	0,24
	Viande et saucisses	0,27
	Cigares	0,30
	Fruits	0,73
	Bière (dans les cafés et brasseries)	0,74
Progression rapide	Meubles	3,01
	Appareils électro-ménagers	3,38

En Tchécoslovaquie, un nombre très élevé d'élasticité demande-revenu a été calculé pour l'élaboration du plan à long terme (jusqu'à 1980) avec étude des conséquences dans le domaine de la substitution mais aucune publication n'avait encore été faite à ce sujet à la date de rédaction de la présente étude.

* * *

CONCLUSION

Ainsi qu'on a pu le voir, l'étude de la demande a déjà atteint, dans les pays d'économie planifiée, un niveau non négligeable. La non-publication de certains résultats auxquels il est fait allusion dans les articles des revues de ces pays (en particulier en ce qui concerne les coefficients d'élasticité) empêche malheureusement une comparaison avec les résultats du même genre obtenus en France.

Mais la confrontation demeure possible, et elle ne peut être que fructueuse, sur le plan méthodologique ; les progrès en ce domaine devraient être accélérés par la conjugaison des efforts au sein du Conseil d'Entraide Économique (ou COMECON) ; en 1961, il avait été ainsi décidé entre les Ministères du Commerce Intérieur de R.D.A. et de Tchécoslovaquie que le premier de ces pays se spécialiserait dans l'étude de la demande en textiles et de la vente par catalogue tandis que le second se préoccuperait des répercussions de la demande sur la structure du réseau commercial.

Signalons pour terminer une très intéressante voie de recherches : l'application du calcul matriciel ⁽¹⁾ à la prévision de la demande par la représentation chiffrée des relations existant entre les modifications du revenu et celles de la demande. Le problème est certes très difficile car il faut inclure dans un tel modèle non seulement les coefficients d'élasticité mais encore les facteurs d'évolution. Que l'Office de Statistiques de la R.D.A. ait mis à l'ordre du jour un tel travail nous paraît justifier les remarques que nous avons eu l'occasion de faire, au cours de cet article sur le niveau déjà atteint en matière de méthodologie de l'étude de la demande.

*
* *

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

La présente bibliographie ne comporte que les ouvrages et articles effectivement consultés ; ceux-ci, sauf indication contraire, sont rédigés en langue allemande. Pour ceux, malheureusement peu nombreux, dont il existe une traduction française, nous avons indiqué la référence de cette dernière.

I. Ouvrages

- ABUTKOVA, **L'étude de marché dans le commerce soviétique**, Berlin, 1956.
- ALBRECHT, DIETRICH, MATTERNE, **Organisation et méthodes de l'étude de la demande**, Berlin, 1960.
- DONDA, KUHN, **Manuel de statistique commerciale**, Berlin, 1961.
- DONDA, JAVORKA, etc. Rapports et interventions au colloque international (École Supérieure d'Économie de Berlin, 27 septembre-1^{er} octobre 1960) sur **La planification perspective du développement du niveau de vie**, Berlin, 1961.
- HEINRICHS, **Les ventes au détail et leur planification**, Berlin, 1959.
- HEINRICHS, **L'économie du commerce intérieur**, Berlin, 1961.
- KECK, **L'établissement de balances nationales pour les revenus des classes et couches sociales en République Démocratique Allemande**, Berlin, 1962.
- MANZ, BRETSCHNEIDER, **La planification des ventes et du fonds de marchandises**, Berlin, 1958.
- OTTO, **L'utilisation des budgets familiaux pour l'étude de la demande**, Berlin, 1960.
- MOD, etc., Rapports et intervention à la Conférence internationale (Office central de Statistique de Budapest, 1-5 juin 1961) sur **Le niveau de vie**, Budapest, 1962, en langue anglaise.
- SCHMUTZLER, **L'analyse des conséquences de modifications du revenu sur la demande en produits alimentaires**. Thèse, Leipzig, juillet 1963.

(1) Nous aurons l'occasion de revenir ultérieurement sur cette question dans une chronique.

II. Articles de revues

Dans **Der Handel** (mensuel, Berlin).

ALBRECHT, MERKER, « L'étude de la demande dans la confection », octobre, 1961.

ALBRECHT, SCHOLZ, « Comment améliorer la différenciation des fonds de marchandises », mars, 1963.

DIETRICH, BERNHEIER, « La différenciation scientifiquement fondée des ventes et des fonds de marchandises entre les districts de la R.D.A. », février, 1963.

FRENZEL, « La différenciation des fonds de marchandises et l'unité de la planification matérielle et de la planification financière », octobre, 1962.

FREYER, « Zones de vacances et différenciation des fonds de marchandises », juin, 1963.

JUNGHaus, « Méthodologie de l'étude de la demande pour les légumes frais au niveau du canton », juin et juillet, 1963.

HACKEL, « Les indices de consommation pour les biens durables », novembre, 1959.

KECK, « Méthodes pour optimiser, de manière planifiée, la consommation alimentaire », janvier, 1964.

KOPPERT, « L'élaboration d'une conception socialiste de la consommation », janvier, 1963.

LEHMANN, « Détermination de la demande et magasins-tests », juin, 1963.

MATTERNE, SCHMUTZLER, « L'analyse des budgets familiaux », février, mars, 1962.

MERKER, SCHOLTZ, « L'étude trimestrielle avec un échantillon de la situation offre-demande pour quelques produits », mai, 1962.

RITTER, « La détermination de la demande en pneus », juin, 1963.

RÖSSLER, « L'action des prix sur la demande », novembre, 1959.

SZABO, « Les résultats de l'étude de la demande en Hongrie », août, 1962.

TRACHTENBERG, « L'étude de la demande en U.R.S.S. », août, septembre, 1961.

VOGEL, « Une nouvelle systématisation des listes-clefs pour la vente et le fonds de marchandises », janvier, 1963.

Dans **Blick Vorwärts** (mensuel des Coopératives de Consommation, Berlin).

BISCHOFF, « Collaboration internationale dans le domaine des recherches commerciales », janvier, 1961.

KEMENES, « Principes et méthodes de l'étude de marché coopérative en Hongrie », septembre, 1961.

Dans **Statistische Praxis** (mensuel, Berlin).

BISCHOFF, SCHMUTZLER, « L'utilisation des méthodes statistico-mathématiques pour l'étude de la demande », janvier, 1964.

BUDINSKI, « Comment établir à l'échelle du canton une balance de la viande ? », novembre, 1963.

FREYER, « La connaissance de l'équipement des ménages », novembre, 1963.

MATTERNE, « Les indices économiques et sociaux pour l'étude de la demande », février, 1960.

MARX, « La coordination entre les listes-clefs pour la production et celles pour le commerce intérieur », juin, 1960.

NEWMANN, « La statistique économique générale et l'étude de la demande », (Exemple du département de Gera), novembre, 1963.

ZIEMER, « La signification de la balance monétaire pour la détermination des plans d'approvisionnement », décembre, 1962.

ZIEMER, « Comment développer les travaux dans le domaine de la balance des ressources et des dépenses monétaires de la population ? », mai, 1963.

ZIEMER, « Les problèmes de l'établissement d'une balance de la consommation », mars, 1964.

Dans **Wirtschaftswissenschaft** (mensuel, Berlin).

KECK, « Les fondements de la planification perspective du niveau de vie », janvier, 1963.

Dans **Die Wirtschaft** (hebdomadaire, Berlin).

ELTZE, « A propos du développement de la consommation lors de la construction complète du socialisme », 21 janvier 1963.

HEINRICHS, « Problèmes de la consommation lors de la construction complète du socialisme », 7 novembre 1962.

Dans **Közgazdasági Szemle** (mensuel, Budapest, en hongrois).

VARGA IRSTVA, « Les problèmes de l'élasticité de la demande », janvier, 1961.

Dans **Revista de Statistica** (mensuel, Bucarest, en roumain).

DEMESTRECU, « Recherches sur l'élasticité de la demande », février, 1961.

SNAK, « Quelques problèmes de méthodologie en ce qui concerne les recherches sur les préférences des consommateurs », avril, 1961.

SUTA (1), « L'étude par sondage des revenus de la population dans les pays socialistes », octobre, 1960.

Dans **Ekonomista** (mensuel, Varsovie, en polonais).

WAS, « L'élasticité-prix de la demande dans la population rurale », mars, 1961.

Dans **Sovjetskaja Torgovlja** (mensuel, Moscou, en russe).

KONONOV, « Un service d'information scientifique sur l'offre et la demande », décembre, 1962.

Dans **Vestnik Statistiki** (mensuel, Moscou, en russe).

MATIQUKHA (2), « La réunion du groupe de travail des statisticiens des pays membres du Conseil d'Entraide économique », mars, 1963.

PASTROUSCHEV, « Étude du budget-temps des travailleurs », novembre, 1961.

POSTNIKOV (3), « Le groupement des budgets de la population d'après les revenus », juin, 1961.

(1) Traduction française parue dans **Études Économiques**, 1961, n° 135.

(2) Traduction française parue dans **Études Économiques**, 1963, n° 143.

(3) Traduction française parue dans **Études Économiques**, 1962, n° 136.

Dans **Socialisticky Obchod** (mensuel, Prague, en tchèque).

PRUSOVA, « La méthodologie de l'étude opérationnelle de la demande », février, 1963.

SUSTROVA, « Questionnaire et expositions dans l'étude de la demande », mars, 1963.

VYDROVA, « La vente de types de marchandises nouvellement lancées », juin, 1962.

Dans **Perspectives polonaises** (mensuel, Varsovie, en français).

LESZ, « La structure de la consommation en Pologne », novembre, 1960.

Dans **Voprossi Ekonomiki** (mensuel, Moscou, en russe).

MEDVEDEV, « La détermination du niveau de consommation de la population », juin, 1963.

Il faut faire un sort particulier au **Bulletin de l'Institut d'étude de la demande de Leipzig** dont nous citerons les études suivantes :

N° 1, 1962 :

MATTERNE, SCHMUTZLER, « L'utilisation des statistiques de budgets familiaux dans l'élaboration des plans du commerce intérieur ».

KOCH, « L'influence des produits en plastique sur la demande en verre et faïence des ménages ».

MERKER, « Hypothèses sur le développement perspectif de la consommation des ménages en outils ».

N° 2, 1962 :

ZAPPE, « Les normes de consommation en matière de cahiers scolaires ».

SCHUMANN, « Le développement de la consommation en postes de radio, de télévision et en pick-up dans les ménages de la R.D.A. ».

N° 1, 1963 :

SCHOLZ, « Le nombre et la structure des ménages en R.D.A. ».

N° 2, 1963 :

JURICH, « Méthode de détermination de la demande en produits alimentaires courants ».

N° 3, 1963 :

MATTERNE, « Sur quelques problèmes relatifs au développement et à l'approfondissement de l'analyse des budgets familiaux ».

FISCHER, HERBERT, MAYER, « L'enquête par questions orales comme méthode d'étude de la demande ».

KOCH, « L'influence du revenu et de la dimension du ménage sur la demande en verres et vaisselle ».

N° 4, 1963 :

LEHMANN, « Étude sur la demande de chaussures ».

SCHOLZ, ZAPPE, « La signification des enquêtes représentatives ».

Signalons, enfin, le très intéressant travail de T. VALLO et E. GELLERT. « Quelques questions relatives aux recherches sur l'élasticité de la consommation de produits alimentaires », Budapest 1962, en hongrois, Cahier n° 46 de l'Institut de Recherches du commerce intérieur hongrois.